

Racine Marseille poursuit son développement avec la création d'un département « Droit Patrimonial et Successions » et l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice

Pour répondre aux demandes d'accompagnement des dirigeants, actionnaires et leur famille dans l'organisation, la gestion et la transmission de leur patrimoine, Racine Marseille crée un département « Droit Patrimonial et Successions » dirigé par Albert Hini et Valérie Foudriat-Fernandez, associés.

Le département Droit Patrimonial et Successions intervient dans les domaines suivants :

- Optimisation de l'organisation du patrimoine professionnel et personnel (interposition de sociétés holdings, organisation de l'immobilier professionnel et patrimonial, ...)
- Organisation de mandats à titre posthume, de mandats de protection future et de testaments
- Optimisation et organisation de la transmission d'entreprise familiale :
- Mise en place de pactes Dutreil et organisation de donations ;
- Préparation des successions ;
- Protection du conjoint survivant et des proches ;
- Contentieux en matière successorale.

L'équipe « Droit Patrimonial et Successions » s'appuie sur différents partenaires afin de proposer des solutions optimisées à ses clients dans la mise en place d'une stratégie patrimoniale sur mesure, propre à chaque situation personnelle, dans un souci constant de sérénité familiale et de respect de l'humain.

Albert Hini est avocat au Barreau de Marseille depuis 1973 et Associé du cabinet Racine depuis 2000. Il intervient notamment en matière de droit patrimonial et de droit pénal des affaires ainsi que dans le cadre de contentieux d'envergure en matière successorale ou en structuration de patrimoines. Il conseille des familles françaises et étrangères ayant des intérêts disséminés à travers le monde, ainsi qu'un membre éminent d'une famille royale. Albert Hini est également adhérent au Marché Immobilier des Avocats (M.I.A.) et au travers de la confiance renouvelée de certains clients du cabinet, Albert a l'opportunité de se voir confier certains mandats d'acquisition et de ventes de propriétés de prestige, notamment dans le Sud de la France.

Valérie Foudriat-Fernandez a travaillé plus de 12 ans en qualité de Directrice juridique et membre de Comités de Direction de sociétés cotées et a rejoint le Barreau de Marseille en 2013. Elle est associée du cabinet Racine depuis 2017. Elle conseille des groupes français et internationaux, cotés et non cotés, en droit des sociétés, droit boursier et droit des contrats en France et à l'international et accompagne leurs dirigeants et actionnaires dans l'organisation et la gestion de leur patrimoine. Enfin, Racine Marseille se renforce et accueille Sabrina Bensaid, en qualité de collaboratrice. Sabrina a précédemment exercé au sein du cabinet Axten et travaillera dans l'équipe Droit des Affaires, sous la responsabilité de Valérie Foudriat-Fernandez.

Racine Marseille regroupe aujourd'hui 4 associés et 9 collaborateurs, intervenant en conseil et en contentieux auprès de PME, groupes nationaux et internationaux, ainsi qu'auprès de sociétés cotées et non cotées. Les avocats accompagnent leurs clients principalement en droit des sociétés/Fusions-

Acquisitions, droit commercial et des affaires, droit boursier, droit du travail, immobilier-construction et Droit Patrimonial et Successions.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 200 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires, en conseil et en contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.